

affaire
Khai Dinh

Marseille, le 5 Mars 1922.

Cher Monsieur le DEPUTE,

Décidément, je finirais par vous ennuyer par mes lettres successives, mais je ne puis, prévoyant un danger imminent pour l'Indochine, ne pas faire tout mon possible pour l'enrayer. Je veux parler de la venue prochaine de l'Empereur d'Annam. La chose est décidée et je suis informé que l'embarquement aura lieu dans le courant de ce mois. Permettez-moi de vous exposer tout au long les raisons pour lesquelles ce voyage sera un danger réel, raisons que je n'ai pas voulu mentionner dans mon article à ce sujet. D'abord, KHAI DINH est détesté de tout le peuple annamite. On ne l'a mis au trône que parce c'est un sujet facile à mener par le bout du nez! C'est un homme plein de vices: Joueur d'argent, fumeur d'opium alcoolique, séducteur de filles;;;, il avait déjà, lorsqu'il n'était pas roi, la réputation de nocur de fer ordre. Ce fut une injure au peuple annamite lorsque, mis au trône, cet homme reçut du Gouvernement Colonial la dignité suprême de Roi d'Annam!

Voilà pour ce qui concerne la conduite privée. Les Annamites, surtout ceux qui ont reçu l'instruction et l'éducation françaises, qui sont soit en Indochine, soit en France, se révolteront contre la promenade d'un tel homme que l'on présentera à la France et même à l'Univers entier comme leur Roi!!! Ce sera le plus grave affront que le Gouvernement Colonial fera à leur amour-propre!

Au point de vue politique, il y a longtemps que l'Annamite ne veut plus de roi. En particulier, ces vingt dernières années ont changé totalement les idées du peuple Annamite. Je crois l'avoir suffisamment exposé dans l'article auquel je me permets de vous renvoyer.

En raison de ce danger politique trop imminent et trop grave pour vous échapper, je viens à nouveau, Cher Monsieur le DEPUTE, au nom de l'Annam et en mon nom personnel, insister auprès de vous pour la publication immédiate de mes deux articles à propos de ce voyage. Cependant, de peur que leur effet ne soit pas suffisant pour arrêter le projet, je vous demanderais de vouloir bien faire de ce voyage l'objet d'une intervention immédiate à la Chambre, car je tremble qu'on le mette à exécution.

Vous feriez, Cher Monsieur le DEPUTE, un bienfait à tout le peuple d'Annam qui, par ma voix, vous adresse, dès à présent, l'expression de sa plus profonde reconnaissance.

M'en rapportant à votre intervention la plus énergique pour prévenir ce qui doit arriver, je reste toujours, Cher Monsieur le DEPUTE,

Votre très dévoué et très reconnaissant,

PHAN CHAU TRINH
8 - Rue Edmond Rostand - 8
MARSEILLE

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHEQUE